

*Questions orales**[Français]***LE FAIT FRANÇAIS**

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Madame la Présidente, j'aimerais aujourd'hui souligner l'heureuse initiative d'un jeune anglophone de l'Ontario, en faveur du fait français au Canada. Troy Davidson, 16 ans, de la région de Toronto, a fait signer à son école une pétition de 140 noms à la défense de la francophonie au pays.

M. Saint-Julien: Bravo!

M. Desjardins: Troy Davidson explique son geste parce qu'il se dit préoccupé par l'unité du pays et qu'il croit sincèrement que la culture française constitue un enrichissement pour le Canada.

Au milieu de la tourmente linguistique que nous traversons actuellement, qu'il est édifiant et encourageant de voir de jeunes Canadiens se lever et faire entendre leur voix pour défendre la réalité canadienne. S'il est malheureux de constater que certains leaders et certains individus ont abdiqué devant la responsabilité qui leur incombe de travailler à l'unité du pays, il est d'autre part très réconfortant et stimulant de voir et d'entendre une jeunesse prête à lutter et à travailler pour le respect des droits des minorités.

M. Saint-Julien: Vive la jeunesse!

M. Desjardins: Bravo, Troy Davidson, pour cet exemple de leadership!

* * *

*[Traduction]***L'ENVIRONNEMENT**

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Madame la présidente, je m'inquiète du projet de nettoyage des flaques de bitume de Sydney au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Le ministre de l'environnement a entrepris de former un comité de surveillance composé de citoyens à la suite des inquiétudes exprimées à la fois par les travailleurs de Sysco et par la collectivité qui estiment que l'examen environnemental préalable n'était pas assez détaillé pour être exact.

Ces inquiétudes proviennent du fait que les travailleurs connaissent très bien les substances à mettre à découvert dans le chantier de Muggah Creek et le taux inexplicablement élevé de mortalité pour cause de cancer dans la région. En fait, le comité a présenté une recom-

mandation au ministre selon laquelle l'étude n'était pas suffisamment détaillée et a demandé un examen approfondi par une commission d'enquête dans le cadre des lignes directrices du PEEE.

On craint surtout que les projets de dragage restent vagues et ne prévoient pas le danger d'une exposition à des gaz cancérogènes, comme la naphthaline. Le rapport du comité reconnaît que «les travaux d'excavation permettront à ces gaz de se dégager dans l'atmosphère».

On craint fort également que les propositions en vue de disperser les déchets contaminés soient insatisfaisantes et qu'il en résultera une infiltration de substances toxiques, comme le plomb, le mercure et le zinc, dans la nappe phréatique et dans le port de Sydney.

L'urgence que revêtent les recommandations du comité exige une prompt réponse de la part du ministre. La santé et l'environnement de la région de Sydney sont en jeu. Il faut intervenir immédiatement.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***LA CONSTITUTION**

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'adresse ma question au premier ministre. Beaucoup de téléspectateurs Canadiens qui ont écouté son discours la semaine dernière ont eu l'impression qu'il partageait les appréhensions du premier ministre McKenna. Celui-ci est d'avis qu'elles devraient faire l'objet d'une résolution qui accompagnerait l'amendement constitutionnel de 1987.

À Toronto vendredi, le premier ministre avait dit: «Je n'ai pas approuvé les propositions de M. McKenna. C'est ce que j'ai essayé de vous faire comprendre. Le renvoi au comité ne signifie pas que j'accepte tous les points de la résolution.»

Pour la gouverne des Canadiens, le premier ministre dirait-il clairement ce qu'il pense des divers points de la proposition du premier ministre McKenna?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je suis étonné que mon collègue demande des éclaircissements parce que, avant de prononcer mon discours à la télévision, je lui avais envoyé le texte de mes observations. En voici un passage: